

Éducation ouvrière

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **22 (1930)**

Heft 6

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La demande de la ville libre de Dantzig d'adhérer à l'Organisation internationale du travail a été longuement discutée. Il fut décidé de prier le Conseil de la Société des Nations de solliciter un avis consultatif de la Cour permanente de justice internationale aux fins de savoir si le statut juridique spécial de la ville de Dantzig permet de la recevoir dans l'Organisation.

Le conseil a abordé ensuite *l'examen des projets de rapport préparés* par le Bureau international du travail sur *l'application de huit conventions* qui ont été adoptées par la Conférence internationale du travail à ses sessions de Washington en 1919 et Gênes en 1920. A cette occasion le représentant du gouvernement suédois a demandé l'ouverture de la procédure de révision pour la convention de Washington sur la journée de huit heures dans l'industrie. La question a été ensuite ajournée à la session de juin.

Le Conseil a chargé le Bureau de convoquer une commission technique consultative tripartite en 1931 pour examiner une série de *questions de caractère maritime*. Il a approuvé le *Budget* selon les suggestions de sa commission et adopté le rapport présenté par la commission consultative mixte agricole sur sa session tenue à Rome du 7 au 9 novembre 1929.

Education ouvrière.

La conférence d'Yverdon.

La deuxième conférence des Centres locaux d'éducation ouvrière qui s'est tenue à Yverdon le 25 mai 1930 a groupé de nombreux délégués des centres et a été en quelque sorte une nouvelle prise de contact entre la Centrale et les Centres, contact qui ne saurait être taxé de superflu.

Le projet d'organisation d'une semaine de vacances soumis par le camarade Paul Graber donna lieu à une longue et vive discussion, lors de laquelle, les délégués eurent le loisir de développer leurs opinions et points de vue basés sur les expériences de leurs centres respectifs. Malgré la présentation d'arguments défavorables au projet de Paul Graber, tels que la difficulté de recruter des membres pouvant disposer d'une semaine à consacrer à un cours de vacances, la question matérielle, la crise économique actuelle, etc., l'assemblée décida à la majorité, de tenter l'organisation d'une semaine de vacances pour cette année encore. L'organisation en a été confiée à Paul Graber, secrétaire français de la Centrale suisse d'éducation ouvrière.

Le programme prévu pour la saison 1930/1931 comprend comme celui de l'année dernière, l'organisation de conférences, tournées cinématographiques, concerts, théâtre, récitals, projections lumineuses, causeries; en résumé, un programme suffisamment varié pour permettre aux Centres d'élaborer à leur tour, selon les moyens dont ils disposent, un programme susceptible de donner un nouvel essor à l'œuvre des Centres d'éducation ouvrière.

Le camarade Gaston Schelling, le principal initiateur du mouvement d'éducation ouvrière de La Chaux-de-Fonds a donné un exposé fort intéressant sur la manière d'organiser un voyage collectif à l'étranger. Il fut décidé que le Centre de La Chaux-de-Fonds aura jusqu'à nouvel avis la priorité pour l'organisation de voyages à l'étranger.

Lors du dîner pris en commun au Cercle ouvrier, les membres eurent le plaisir d'entendre les disques de «La Voix des Nôtres», discours des chefs socialistes français, qui furent fort appréciés.